

CAMPAGNE D'EMPLOI ENSEIGNANTS 2024

Recrutement d'une Attachée ou d'un Attaché Temporaire d'Enseignement

ETABLISSEMENT : Université de Montpellier
SITE : Montpellier

COMPOSANTE : UFR Droit et Science Politique
DEPARTEMENT : Langues juridiques

EMPLOI : 422 PRAG 0423
Discipline : Anglais juridique
Prise de fonction : 01/09/2024
Durée : 12 mois
Quotité : Temps complet

Mission principale :

Enseignement de l'anglais juridique.

Activités :

Cours magistraux et Travaux dirigés parmi les thématiques suivantes en fonction de la répartition des cours et des services :

- Cours magistraux en anglais, en L1, sur les Institutions britanniques et américaines.
- Travaux dirigés en L2 en anglais juridique ayant trait au droit pénal.
- Travaux dirigés en L3 en anglais juridique ayant trait au droit des contrats (privés ou publics).
- Travaux dirigés en M1 en anglais juridique ayant trait aux thématiques abordées par chaque spécialité de Master.
- Travaux dirigés en anglais dans un parcours de Science politique.

Compétences / qualifications :

Docteur qualifié MCF (section 11), docteur non-qualifié ou doctorant (même section), titulaire du Capes ou de l'Agrégation d'anglais (souhaité), et justifiant si possible d'une expérience d'enseignement et /ou de recherche en anglais juridique et de la science politique.

Docteur juriste qualifié MCF (sections 01, 02), docteur non qualifié ou doctorant (mêmes sections), titulaire du Capes ou de l'Agrégation d'anglais (souhaité) et justifiant si possible d'une expérience dans l'enseignement de l'anglais et /ou anglais juridique.

Contrainte du poste :

La candidate ou le candidat au poste doit savoir démontrer ses capacités à préparer une variété de cours en anglais juridique et de science politique, ainsi que celle à assumer le suivi en contrôle continu intégral d'un nombre important d'étudiantes et d'étudiants.

Le cours magistral de première année de Droit est réalisé devant un amphithéâtre de plus de 400

personnes.

Lors des travaux dirigés, la candidate ou le candidat au poste doit former les étudiantes et étudiants, entre autres, au formalisme anglo-saxon de la rédaction de contrat, ou à des simulations de procès, en leur conférant tout le vocabulaire technique juridique et processuel et en rappelant les contraintes de procédure.

Les étudiantes et étudiants devront apprendre à exploiter pour leurs présentations orales, une variété de documents juridiques (arrêts, lois, contrats, etc.). L'oralité est très importante en travaux dirigés.

La candidate ou le candidat au poste devra apprécier de travailler en équipe.

La personne faisant acte de candidature pourra être amenée à faire passer des séances de TOEIC ou de TOLES. Si elle ne possède pas l'agrément, elle pourra le passer dans le cadre du Département des Langues Juridiques.

Observations ou informations utiles : L'équipe pédagogique du Département des Langues Juridiques est constituée de linguistes et de juristes qui collaborent étroitement pour la construction des cours. Une participation active aux travaux pédagogiques de l'équipe et aux différentes activités du Département est souhaitée.

Département d'enseignement ou équipe pédagogique :

Lieu d'exercice : Montpellier

Affectation détaillée : Faculté de Droit de L'Université de Montpellier (Bât. 2) 1, Rue Cardinal de Cabrières, 34000 Montpellier

Contact pour toute question sur le poste de travail : Julie BASTIANEL

Téléphone : 04 34 43 28 01

Email : julie.bastianel@umontpellier.fr

MODALITES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Les dossiers numériques doivent être déposés sur l'application de l'Université de Montpellier du 21/03/2024 au 23/04/2024 : <https://campec.umontpellier.fr/public.php>